



Compte-rendu de COPIL Natura 2000 : Zone Spéciale de Conservation des « Landes et zones humides de la Haute Vézère » (Z.S.C. FR7401105)

COPIL du **01/12/2022** s'étant déroulé à Treignac

A. Personnes présentes / excusées

- Présidente du COPIL : Mme Catherine HORNEBECK
- Animatrice de la Z.S.C. : Sonia GUITTONNEAU (CEN NA)
- Conservatoire Botanique National du Massif Central : Mme Emilie CHAMMARD
- Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine : M. Gérard MAGNAVAL
- D.D.T. de la Corrèze : Mme Léane JAVALOYES
- D.R.E.A.L. de la Nouvelle-Aquitaine : Mme Julie MARCINKOWSKI ; Mme Véronique LAFONT
- Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Corrèze : M. Stéphane PETITJEAN
- GDF du plateau de Millevaches : Mme Martine GERBEAUX ; M. Bernard PALLUET ; Mme Marie DELAGE
- Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin : M. Guillaume RODIER ; M. VILLA Olivier ; Mme Solène NOZAY ; M. Robin PETIT

B. Bilan d'animation du site depuis son dernier COPIL

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) depuis 2021. L'animation du site est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, via un marché public. Le CEN NA répond donc à une commande du PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Sonia Guittonneau.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

1. Gestion des habitats et des espèces

a) Contrat Natura 2000

Suivi des contrats Natura 2000 déposés en 2021 :

L'animatrice du site présente le bilan des avancements de la réalisation des travaux pour les contrats Natura 2000 déposés durant l'année 2021 :

- Contrat Natura 2000 « Longeyroux » : vise la restauration d'environ 7 ha de landes. Travaux de bûcheronnages réalisés en mars 2022 et pose de clôture ursus en avril 2022. Le parc a été prêt pour la saison de pâturage 2022 et il a pu être utilisé par le Groupement pastoral des 1000 Sonnailles (qui réalise du pâturage itinérant sur la tourbière du Longeyroux). Ils ont utilisé ce parc comme parc de nuit (en subdivisant le parc vers son entrée pour en faire des petits parcs de nuit) et le reste du parc a été utilisé comme parc fixe lors de jours de repos du berger. Le parc a bien été utilisé, et il est en adéquation avec les besoins du berger. Nécessité d'un suivi du milieu de landes dès l'année prochaine pour voir si le type d'utilisation du parc correspond bien pour la restauration de la lande.
- Contrat N2000 « A la Vue – Chabannes » (concerne 2 sites) :
 - Sur le site « A la Vue » : Ont eu lieu une opération de bûcheronnage pour rouvrir les bords de parcelle, une pose d'une clôture ursus et une intervention sur une nappe à fougère aigle. La lutte contre la fougère aigle est nécessaire car c'est une espèce qui est compétitive envers la callune et qui impacte donc fortement l'état de conservation des landes. La lutte contre la fougère s'est fait ici via une bande de décapage, réalisée avec un godet à dents monté sur une mini pelle, qui permet de casser les rhizomes de la fougère en profondeur. Le résultat sur la bande de décapage est satisfaisant. Le reste de la zone a été traité avec le passage d'un cover-crop (disque qui permet de casser les rhizomes dans les 2 sens en profondeur), le résultat est moins bon avec cette technique, il va falloir suivre la densité de la fougère aigle les années prochaines. Ce parc a été utilisé cet été par le GP des 1000 Sonnailles, qui en est satisfait.
 - Sur le site « Chabannes », les travaux sont en cours, notamment ceux de gestion de la lande : la première tranche de la fauche de la callune a eu lieu cet automne. Un tracteur est venu faucher la moitié de la surface de lande, puis a exporté la callune en en faisant des balles rondes pour valorisation.
- Contrat Natura 2000 « Pont la Pierre » : Création de parcs de pâturage sur environ 11 ha, qui seront confiés à des éleveurs locaux dès l'année prochaine. Il y a aussi eu creusement de 2 gouilles (= mares en tourbière), qui permet de diversifier les types de milieux tourbeux et créer des milieux de vie pour d'autres espèces, notamment les odonates. Ce contrat n'est pas complètement fini à ce jour, il manque l'achat de matériel (pour l'abreuvement et un poste

électrificateur), mais l'achat n'a pas encore été réalisé, la question de l'augmentation du prix du matériel et de la subvention du contrat N2000 restant en suspens à ce jour.

- Contrat Natura 2000 « Grande Ribière » : pour la création de parcs de pâturage en tourbière. Le bûcheronnage a commencé, mais n'est pas encore fini.
- Contrat Natura 2000 « Combe Prunde » porté par un propriétaire privé : le suivi de la réalisation de ce contrat a été fait par l'animateur de la Z.P.S. Plateau de Millevaches (Olivier VILLA). Le contrat a été réalisé et il y a eu cette année le premier pâturage de restauration dans les parcs, qui a donné de bons résultats.

Recherche de possibilités de nouveaux contrats Natura 2000 en 2022 :

Cette année, il y a eu un travail de démarchage de propriétaires pour leur proposer des contrats Natura 2000. Dans le cahier des charges, 13 secteurs à enjeux ont été identifiés, soit parce que ce sont des endroits qui pourraient être restauré via le pâturage mais qui ne sont pas actuellement pâturés (6 secteurs à enjeux pastoraux), soit parce qu'il s'agit d'un secteur présentant l'habitat « Hêtraie à houx » (habitat d'intérêt communautaire) et qu'il faut s'assurer de la pérennité de la forêt (7 secteurs à enjeux forestiers).

Le travail réalisé consiste en l'identification des propriétaires des parcelles, les visites de terrain des sites à enjeux, l'envoi de lettre de démarchages aux propriétaires, les contacts téléphoniques avec les propriétaires lorsque cela est possible, et les rencontres avec les propriétaires si nécessaire.

Petite précision : Tous les propriétaires sur tous les secteurs n'ont pas encore été démarchés puisque l'animation se finit en février 2023. De plus, d'autres propriétaires n'ont pas été contactés puisque certains propriétaires sont déjà connus et s'ils ont déjà répondu défavorablement à un contrat Natura 2000 les années passées ils n'ont pas été recontactés cette année. De plus, sur le secteur 17 "Laveix" le Conservatoire d'espaces naturels est déjà en relation avec les propriétaires, donc il n'y a pas besoin de démarcher sur ce secteur.

Pour faire le bilan des démarchages déjà réalisés jusqu'à maintenant :

- Un seul propriétaire est volontaire pour un contrat Natura 2000, il s'agit d'un propriétaire sur le secteur de Farnières. C'est une forêt de hêtraie à houx, avec une trentaine d'arbres sur 2 ha. L'inconnu pour le moment c'est de savoir si oui ou non il sera possible de déposer des contrats l'année prochaine.
- Il y a eu d'autres contacts avec des propriétaires pour des contrats, mais sans retour positif :
 - Par exemple une indivision de propriétaires, sur le secteur de Farnières, hésite entre couper la forêt de hêtres et replanter d'autres arbres ou conserver les hêtres via un contrat Natura 2000. Malgré l'explication du contrat Natura 2000 forestier et la rédaction d'un diagnostic sur leur forêt, les propriétaires n'ont pas répondu à la sollicitation. Olivier Villa insiste sur l'importance de relancer les propriétaires dans ce genre de situation où la forêt est menacée d'être coupée.
 - Il y a eu un autre contact avec un autre propriétaire, mais qui trouve qu'un engagement de 30 ans pour un contrat forestier est trop long. Ce propriétaire a toutefois proposé à l'animatrice de

se rapprocher du gestionnaire forestier de sa parcelle pour tout de même marquer les arbres à conserver.

Olivier Villa souligne le faible retour sur les lettres de démarchage pour les contrats forestiers (il y a eu une quinzaine de lettres envoyées pour le moment).

- Concernant les secteurs à enjeux pastoraux il n'y a pas eu de retour positif. En particulier il y a un des secteurs qui est grand et avec une seule indivision de propriétaires : l'animatrice précise qu'il a été impossible de contacter les propriétaires par téléphone, même en passant par le gestionnaire forestier.

Olivier Villa parle du phénomène d'éloignement géographique des propriétaires. En particulier, sur cette propriété qui a été vendue il y a quelques années.

L'animatrice Natura 2000 a eu cette année l'opportunité de proposer des contrats Natura 2000 à d'autres propriétaires au-delà des secteurs identifiés :

- Un propriétaire est volontaire pour un contrat forestier sur sa forêt de hêtres sur la montagne de Bay. Il s'agit d'une forêt d'un seul tenant de plus de 30 ha de hêtraie, c'est un ensemble forestier feuillu majeur sur ce site Natura 2000. L'animatrice se pose toutefois la question du volume financier que peut représenter un tel contrat, d'autant plus que le propriétaire n'a pas l'air de vouloir couper sa forêt dans l'immédiat. Après, il peut aussi s'agir d'un moyen de protéger la forêt en cas de changement de propriétaire dans le futur.
Solène Nozay propose la solution de l'ORE (Obligation Réelle Environnementale). Gérard Magnaval répond que l'application de l'ORE est délicate, puisque le suivi de l'application de l'ORE n'est pas finançable. Solène Nozay propose de se renseigner sur la situation du propriétaire, pour essayer de sonder quel est l'avenir potentiel de la forêt.
Emilie Chamard dit qu'*a priori* l'ORE peut toujours être cassé, et que ce n'est pas un outil infaillible.
- Rencontre avec les propriétaires de Combe Prunde, qui ont déjà eu des contrats Natura 2000. Ils sont toujours volontaires pour un contrat. Mais le problème sur ce secteur est plus le manque d'animaux d'élevage pour le pâturage plutôt que le manque de terrain.

b) Charte

Pas de nouvelle charte Natura 2000 signée cette année, malgré le fait qu'elle ait été proposée lors des rencontres avec les propriétaires.

Cependant, les 3 chartes déposées l'année dernière sont encore valables pour 4 ans (311 ha concernés).

c) MAEC

Cette année, les MAEC ne concernaient que des reconductions des mesures de l'année précédente. 16 agriculteurs ont ainsi été contactés par l'animatrice Natura 2000, ils ont tous souhaité les reconduire cette année. Au total, environ 26% de la surface agricole utile du site Natura 2000 est engagée en MAEC.

L'animatrice précise tout de même qu'il existe un décalage entre les informations détenues par l'animatrice du site et les réelles déclarations à la PAC, surtout avec ces dernières années de reconductions.

2. Incidences Natura 2000

Il n'y a eu que 4 sollicitations cette année pour les incidences Natura 2000 alors qu'il y en a eu 14 l'année dernière.

L'animatrice du site questionne Solène Nozay quant à la demande d'incidence d'une randonnée moto (la Ronde des lacs) reçue pour un autre site Natura 2000 mais qui passe aussi sur le site Natura 2000 des Landes et zones humides de la Haute Vézère, mais dont elle n'a pas eu connaissance. Solène Nozay répond qu'elle a eu l'occasion de répondre pour l'ensemble des sites Natura 2000. Elle précise que l'ensemble des parcours des manifestations sportives ont été étudiés par le PNR dans leur globalité.

3 des 4 sollicitations pour incidence Natura 2000 reçues cette année n'ont pas d'incidences (demande de certification FSC, coupe rase et éclaircie, avis à donner dans le cadre d'AAP mécanisation en zone de montagne, projet d'extension de maison).

Une autre demande d'incidence a été reçue, qui concerne une nouvelle plantation de résineux sur une ancienne parcelle agricole (aux Rioux, à Saint-Merd-les-Oussines). Le projet faisait initialement une surface de 12 ha environ, dont 4 ha d'habitats d'intérêt communautaires (landes et tourbières). Le propriétaire a évité ces 2 habitats et ne les plantera pas. La surface qui pose question pour la plantation fait 7 ha : il s'agit d'une ancienne parcelle agricole, qui n'est pas un habitat d'intérêt communautaire, mais qui présente des oiseaux de la ZPS. Le secteur constitue également un corridor de milieu ouvert. Les recommandations données au propriétaire sont de ne pas planter cette zone-là. On ne sait pas encore ce qu'il en sera. Pour le moment, le propriétaire doit déposer une demande d'examen au cas par cas pour l'évaluation environnementale.

3. Amélioration des connaissances

Plusieurs suivis et recherche d'espèces sur le site Natura 2000 ont été réalisés par le CBN MC :

- Recherche du Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce d'intérêt communautaire
- Recherche de la Bruchie des Vosges (*Bruchia vogesiaca*)
- Mise en place de placettes permanentes de suivi de végétation sur la lande « A la Vue » et aux Oussines.

D'autres actions d'amélioration des connaissances ont été menées :

- Participation à la pêche électrique d'inventaire organisée par la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, sur 4 cours d'eau du site Natura 2000. Cette année, il a été observé une excellente reproduction.
- Une étude d'inventaire sur les chiroptères est en cours (rapport attendu l'année prochaine)
- Prises de photographies géo-référencées pour avoir une vision du site

4. Communication et sensibilisation

L'animatrice aborde les différentes actions de communication et sensibilisation menées sur le site :

- Page internet : Lors du dernier COPIL, il avait été discuté de mettre en place ou non un site internet dédié au site Natura 2000. Le choix a été de créer uniquement une page internet, qui est hébergée sur le site internet du PNR ML. Cette page est facilement accessible sur internet et elle contient une présentation du site et des liens pour accéder aux différents documents Natura 2000 : DOCOB, charte, compte rendu de COPIL, ...
- La lettre d'information a été éditée et imprimée en début d'année.
- Réalisation d'une animation : présentation des habitats d'intérêt communautaires présents sur le site de la visite et de l'outil Natura 2000.
- Communication via d'autres canaux : article sur le site internet du CEN NA lors de la réalisation des travaux d'un contrat Natura 2000.

5. Autres points

L'animatrice présente enfin les dernières actions menées sur le site :

- Participation à la demi-journée des animateurs Natura 2000
- Participation à la rédaction du plan de gestion pastorale. Ce plan de gestion est nécessaire au Groupement Pastoral des 1000 Sonnaillles sur l'estive du Longeyroux. L'animatrice a apporté des informations pour la partie sur le diagnostic écologique. Olivier Villa complète en insistant sur l'importance du site du Longeyroux dont sa conservation est actuellement fortement liée à l'activité de ce Groupement Pastoral. Les charges du GP (par exemple le salaire du berger) peuvent être payées car ils peuvent bénéficier de subventions (liées à la rédaction du plan de gestion pastorale) et des MAEC. Olivier Villa montre son inquiétude quant à la diminution des budgets pour les MAEC qui pourrait mettre à mal ce genre de structure.

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions / discussions diverses

1. Perspectives pour les animations à venir

Pour les années futures d'animation, il est proposé de :

- Continuer la réalisation des contrats Natura 2000 déposés en 2021, voire les suivre avec des suivis pour évaluer l'impact des travaux de restauration.
- Continuer le démarchage des propriétaires pour leur proposer des contrats Natura 2000, dans la réserve qu'il y ait des financements disponibles pour les contrats
- Continuer des inventaires sur des espèces d'intérêts communautaires dont il existe peu de données, par exemple : l'Agrion de mercure.
- La question de la révision du DOCOB : le DOCOB datant de 2006 et allant jusqu'à 2012, il serait intéressant de le mettre à jour.

2. Questions diverses et discussions

Olivier Villa souligne la découverte de la Leucorrhine douteuse sur le secteur de Combe Prunde, vue lors d'une sortie bénévole (SLO).